



EXTRAIT
DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DE LAUSANNE

18^e séance du mardi 12 avril 2022

Présidence de M. Nicola Di Giulio, président

Le Conseil communal de Lausanne

- vu l'interpellation de Mme Françoise Piron : «*Pourquoi un tel taux record d'absentéisme pour cause de maladie à la Ville de Lausanne ?* » ;
- vu la réponse municipale ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

prend acte

de la réponse de la Municipalité à ladite interpellation

et adopte

la résolution de l'interpellatrice, disant :

« Le Conseil communal souhaite que la Municipalité nous fournisse annuellement les chiffres de taux d'absentéisme, (en calculant le nombre de jours travaillés pondéré par le taux d'activité moyen, excluant les week-ends, vacances et jours fériés), par direction, afin de suivre l'évolution des nouvelles mesures de la Ville pour améliorer la santé et le bien-être de son personnel depuis 2017.»

Ainsi délibéré en séance du Conseil communal de Lausanne

le mardi douze avril deux mille vingt-deux.

Le président :



Le secrétaire :